

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
PROCÈS-VERBAL
DU 12 AVRIL 2012
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers(ères) : M. Marcel Nadeau
: M. Bruno Roy
: Mme Nancy Pineault
: M. Rodrigue Ouellet
: Mme Jeanne-Paule Beaulieu
: Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h30**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de **monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire**

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 157 du Code municipal, tous les membres du conseil municipal de Saint-Charles-Garnier étant présents à la salle des délibérations du conseil, le 12 avril 2012 à 19h30, renoncent verbalement à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire en considération des points suivants :

- **Jean-Benoît St-Laurent, artisan**
- **Autoriser la DG à procéder à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion de déneigement**
- **Période de questions**
- **Levée de la séance**

1. JEAN-BENOÎT ST-LAURENT, ARTISAN

12-107 Dans le cadre du projet de la politique familiale (PFM) et du projet municipalité amie des aînés (MADA);

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil autorise un montant de 2 500.00\$ à monsieur Jean-Benoît St-Laurent pour la confection du mobilier urbain pour le futur Parc.

2. **AUTORISER LA DG À PROCÉDER À UN APPEL D’OFFRES PUBLIC POUR L’ACHAT D’UN CAMION DE DÉNEIGEMENT**
- 12-108** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu à l’unanimité d’autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d’offres public, comme l’exige la loi, pour l’achat d’un camion de déneigement 4x4, roues doubles arrière année 2013, avec équipements à neige, par crédit-bail.
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
- 12-109** Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par madame Bibiane Gagnon et résolu de lever la séance à 20h55.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir. générale et sec.-trés.